




Réf.	 A M E N D E S - 1	MONTANTS 21/22
1	RECLAMATIONS & APPELS	
2	DROIT DE RECLAMATION COMMISSION CENTRALE (DROIT DE CONSIGNATION)	250 €
3	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL EN COMMISSION FEDERALE D'APPEL	400 €
4	COMMISSION CENTRALE DES STATUTS ET REGLEMENTS (CCSR)	
5	LITIGES SIGNATURE GSA vis-à-vis d'un licencié (décision sursis à seuil INFERIEUR)	155 €
6	LITIGES SIGNATURE GSA vis-à-vis d'un licencié (décision sursis à seuil SUPERIEUR)	516 €
7	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions LNV & ELITE Féminine	413 €
8	FRAIS DE DOSSIER LICENCE ETRANGER TRANSFERT divisions Elite Masculine, Nat 2 & 3	600 €
9	FRAIS DE DOSSIER ANNULATION DE LICENCE	10 €
10	ABSENCE D'ARCHIVAGE éléments constitutifs de la demande licence 30 jours après saisie	30 €
11	MEMBRE BUREAU GSA NON LICENCIÉ ENCADRANT	52 €
12	COMMISSION CENTRALE SPORTIVE (CCS)	
13	CALENDRIERS CCS volley ball	
14	MODIFICATION DE SALLE - DIVISIONS SENIORS sans changement d'horaire	11 €
15	MODIFICATION D'IMPLANTATION SENIOR durant le même week-end	70 €
16	MODIFICATION D'IMPLANTATION JEUNES durant le même week-end	35 €
17	CHANGEMENT D'IMPLANTATIONS changement Week-end ou passage en semaine	200 €
18	MISES EN PLACE DES RENCONTRES CCS volley ball	
19	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE SENIOR 1/2 heure avant l'horaire match	82 €
20	RETARD MISE EN PLACE MATERIELLE JEUNES 1/2 heure avant l'horaire rencontre	41 €
21	NON PRESENTATION BALLONS REGLEMENTAIRE	155 €
22	NON PRESENTATION PLAQUETTES championnats sénior ELITE N2 N3	21 €
23	ABSENCE 3 BALLONS & 3 RAMASSEURS BALLONS (SENIOR ELITE)	41 €
24	FEUILLE DE MATCH - TOUTES COMPETITIONS CCS volley ball	
25	LICENCE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - Toutes Compétition Fédérales (TCF)	15 €
26	FEUILLE DE COMPOSITION EQUIPE NON PRESENTÉE (saisie informatique + 15 j.) - TCF	10 €
27	RESULTAT NON COMMUNIQUÉ SUR INTERNET - TCF	
28	Pour les compétitions en SEMAINE > Avant le lendemain 0h00 (minuit) >	26 €
29	Pour les compétitions du SAMEDI > Avant le même SAMEDI 0h00 (minuit) >	52 €
30	Pour les compétitions du DIMANCHE > Avant le même DIMANCHE 20h00 >	52 €
31	FEUILLE(S) de MATCH ou de TOURNOI(S) NON PARVENU - TCF	
32	Envoyée(s) APRÈS LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >	52 €
33	NON PARVENU FFVolley 7 JOURS APRES LE LUNDI SUIVANT LA RENCONTRE >	52 €
34	plus par jour de retard supplémentaire à partir du 8ème jour	31 €
35	FORFAITS & PENALITES - CCS volley ball & beach (compétitions de clubs)	
36	> CHAMPIONNAT SENIOR ELITE - Forfait ou Pénalité par match	
37	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	2 064 €
38	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	3 096 €
39	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	4 128 €
40	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	825 €
41	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE ELITE	12 377 €
42	> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 2 (DEUX) - Forfait ou Pénalité par match	
43	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >	1 548 €
44	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >	2 322 €
45	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >	3 096 €
46	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >	619 €
47	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE DEUX >	9 283 €

Réf.	A M E N D E S - 2		MONTANTS 20/21
48	> CHAMPIONNAT SENIOR NATIONALE 3 (TROIS) - Forfait ou Pénalité par match		
49	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >		1 032 €
50	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >		1 548 €
51	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >		2 064 €
52	PENALITE ou FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >		413 €
53	FORFAIT GENERAL EN NATIONALE TROIS >		6 189 €
54	> TOURS DE QUALIFICATION COUPE(S) DE France (SENIORS - JEUNES - BEACH)		
55	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, s'étant déplacée >		100 €
56	Non présentation d'équipe ou équipe incomplète, ne s'étant pas déplacée >		200 €
57	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH A DOMICILE >		300 €
58	PENALITE/ FORFAIT - ADMINISTRATIF APRES LA RENCONTRE - PAR MATCH >		300 €
59	Indemnité kilométrique versée aux GSA se déplaçant par GSA PENALITE/FORFAIT/équipe >		1,70 €
60	> phases FINALES - CDF (SENIORS - JEUNES - BEACH) - CHAMPIONNATS - VOLLEYADES		
61	SAISIE RENSEIGNEMENTS D'INSCRIPTIONS EPREUVES PHASES FINALES hors delai		100 €
62	ABSENCE D'ARBITRE LICENCIE ACCOMPAGNANT LA DELEGATION (voir RPE epreuves)		400 €
63	PENALITE/FORFAIT PAR MATCH (décisions CCS de sursis à) >		413 €
64	AUTRES AMENDES & DROITS - CCS volley ball		
65	ABSENCE JOUEURS (SES) ISSUS FORMATION LOCALE - Par Joueurs(ses) & par match		516 €
66	NON PRESENCE responsable de salle pour un Match (titulaire licence encadrant)		51 €
67	NON PRESENCE responsable de l'espace de compétition (titulaire licence encadrant)		102 €
68	facturation hors frais postaux de FICHE DE ROTATION à l'unité >		0,50 €
69	facturation d'envoi SUPPLEMENTAIRE de fichier FDME (GSA demandeur) >		1 €
70	facturation hors frais postaux de FEUILLE DE MATCH version papier >		1 €
71			
72	DAF - DEVOIRS D'ACCUEIL ET DE FORMATIONS (CFD)		
73	> ABSENCE OU FORFAIT GENERAL DE L'ÉQUIPE RESERVE D'UNE EQUIPE PREMIERE EVOLUANT		
74	OBLIGATIONS DAF	EN DIVISIONS LNV ou ELITE >	4 126 €
75	OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 2 >	3 094 €
76	OBLIGATIONS DAF	EN NATIONALE 3 >	2 579 €
77	NON RESPECT DU DELAI DE DECLARATION DAF		413 €
78	ABSENCE DE DECLARATION DAF 2 MOIS APRES DELAI LIMITE		1 239 €
79	ABSENCE OU FORFAIT GENERAL en COUPES DE France JEUNES		1 239 €
80	NOMBRE DE LICENCIES MANQUANTS AU 31 JANVIER DE LA SAISON EN COURS		103 €
81	NOMBRE DE DEMI-UNITES DE FORMATIONS ET D'EQUIPES 6X6 MANQUANTES (par 0,5 UF ou équipes)		413 €
82	AUCUNE EQUIPE 6X6 JEUNES ENGAGEES CHAMPIONNATS DE LA SAISON EN COURS		413 €
83			
84	COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI (CCEE)		
85	Absence de conformité entraîneur NATIONALE 2 - pour l'ensemble de la saison		1 920 €
86	Absence de conformité entraîneur NATIONALE 3 - pour l'ensemble de la saison		960 €
87	Absence de suivi du MODULE JEUNE du MODULE ASSOCIÉ - pour l'ensemble de la saison		480 €
88	Absence de Certificat d'Edicateur - pour l'ensemble de la saison		480 €
89	Conformité d'entraîneur refusée par CCEE en ELITE - par match		240 €
90	Conformité d'entraîneur refusée par CCEE en LNV - par match		800 €
91	Conformité d'entraîneur ADJOINT refusée par CCEE en LNV - par match >		400 €
92	> Absence de demande de conformité (ou demande de conformité parvenue HORS DELAIS)		
93	Pour faire figurer un entraîneur sur Feuille de match de divisions Nationales >		200 €
94	Pour faire figurer un entraîneur (ou adjoint) sur Feuille de match de divisions ELITE ou LNV >		800 €
95			

Réf.	 A M E N D E S - 3	MONTANTS 21/22
96	COMMISSION CENTRALE DE L'ARBITRAGE (CCA)	
97	ABSENCE D'ARBITRE NON JUSTIFIÉE Amende individuelle par CCA	55 €
98	DROIT DE DEMANDE DE RECUSATION D'ARBITRE (décision CCA par saison et par arbitre)	309 €
99	FEUILLE DE MATCH (version papier ou informatique) mal tenue (GSAR ou organisateur)	25 €
100	AMENDE GSA - DEFAILLANCE TOTALE DAF ARBITRAGE >	2 000 €
101	AMENDE GSA - DEFAILLANCE PARTIELLE DAF ARBITRAGE (par 1/4 de quota) >	500 €
102	AMENDE GSA - ABSENCE DE MARQUEUR OU DE MARQUEUR DIPLOMÉ >	25 €
103	AMENDE GSA - MARQUEUR NON LICENCIE >	50 €
104		
105	SECTEUR BEACH VOLLEY/SNOW VOLLEY	
106	> AMENDES RETRAIT D'UN TOURNOI à l'encontre des GSA	
107	RETRAIT DIVISIONS NATIONALES moins de 10 jours NON JUSTIFIE	67 €
108	RETRAIT TOUTES LES AUTRES DIVISIONS moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
109	CHANGEMENT DE JOUEUR - TOUTES DIVISIONS moins de 10 jours NON JUSTIFIE	21 €
110	> ABSENCES NON JUSTIFIÉES A UN TOURNOI à l'encontre des GSA des participants	
111	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France SENIORS - FINALES INTER-CLUBS & SERIE 1	268 €
112	ABSENCE FINALES - CHAMP. DE France JEUNES	155 €
113	ABSENCE TOURNOI - REGIONALE & SERIE 2	67 €
114	ABSENCE TOURNOI - DEPARTEMENTALE & SERIE 3 & Qualifications Champ. de france de Jeunes	52 €
115	ABSENCE TOURNOI - jeunes	21 €
116	> CHAMPIONNAT DE France à l'encontre des équipes participantes	
117	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE tableau principal	134 €
118	ABSENCE REUNION TECHNIQUE PAR EQUIPE qualifications	106 €
119	ABSENCE CEREMONIE RESULTATS NON JUSTIFIÉE D'UNE DES TROIS PREMIERES EQUIPES	335 €
120	> Amendes à l'encontre des ORGANISATEURS DE TOURNOI	
121	A l'encontre organisateur - communication résultats après 12h00 lendemain de fin de tournoi	68 €
122	Défaut ou non respect - Candidatures/Organisations/Marketing/Communications	309 €
123	Défaut ou non respect - Gestions Sportives / Accueils	516 €
124	Défaut ou non respect - Général du cahier des charges	2 579 €
125	> ABUS à l'encontre des licenciés participants	
126	VALEUR DE L'AMENDE DE BASE (ADB) POUR LES ABUS	52 €
127	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel sur terrains annexes = ADB x 1 soit >	52 €
128	ABUS sur TENUE de joueur & respect matériel sur Terrain Principal = ADB x 2 soit >	103 €
129	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité sur terrains annexes = ADB x 2 soit >	103 €
130	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Pénalité sur Terrain Principal = ADB x 3 soit >	155 €
131	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion sur terrains annexes = ADB x 3 soit >	155 €
132	ABUS VERBAL SUR OFFICIELS > Expulsion sur Terrain Principal = ADB x 4 soit >	206 €
133	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité sur terrains annexes = ADB x 3 soit >	155 €
134	ABUS NON VERBAL MENANT à Pénalité sur Terrain Principal = ADB x 4 soit >	206 €
135	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion sur terrains annexes = ADB x 4 soit >	206 €
136	ABUS NON VERBAL MENANT à Expulsion sur Terrain Principal = ADB x 5 soit >	258 €
137	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification sur terrains annexes = ADB x 5 soit >	258 €
138	ABUS NON VERBAL MENANT à Disqualification sur Terrain Principal = ADB x 6 soit >	309 €

Réf.	 A M E N D E S - 4		MONTANTS 21/22
	SECTEUR PARA VOLLEY "SOURDS" & "ASSIS"		
144	> COMPORTEMENT COMPETITION VOLLEY SOURD		
145	CARTON JAUNE	Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	5 €
146	CARTON ROUGE	Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	10 €
147	EXPULSION	Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	31 €
148	DISQUALIFICATION	Joueur x 1 & Capitaine ou Entraîneur x	51 €
149	PENALITÉ ÉQUIPE (Tapis vert)		76 €
150	> AMENDES VOLLEY SOURD - VOLLEY BALL & BEACH VOLLEY		
151	FORFAIT GENERAL VOLLEY BALL		305 €
152	FORFAIT SIMPLE VOLLEY BALL	par match	102 €
153	FORFAIT GENERAL BEACH VOLLEY	par tournoi	102 €
154	FORFAIT SIMPLE BEACH VOLLEY	par match	20 €
155	ABSENCE ARBITRE NON JUSTIFIÉE	par match	61 €
156	ABSENCES (Arbitre justifié-ballons-chaise d'arbitre)	par match	15 €
157	ABSENCES (scoreur manuel - bancs)	par match	10 €
158	ABSENCE (fiche de position)	par équipe et par match	1 €
159	ABSENCE DE NUMERO SUR LE MAILLOT (devant & derrière)		6 €
160	FEUILLE DE MATCH mal remplie		6 €
161	FEUILLE DE MATCH RETARD (avant le mardi suivant x 1) (avant 1 mois après la rencontre x 2)		10 €
162	FEUILLE DE MATCH RETARD (plus d'un mois après la rencontre)		20 €
163	retard saisie résultat internet (le lendemain)	par match	5 €
164	> AMENDES COMMUNICATION VOLLEY SOURD		
165	ENVOI PROGRAMME SPORTIF 8 SEMAINES AVANT L'EVENEMENT		16 €
166	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 5 SEMAINES AVANT JOURNEE CLASSIQUE A LA CFVS		24 €
167	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 6 SEMAINES AVANT GRAND EVENEMENT A LA CFVS		33 €
168	ENVOI AFFICHE SPORTIVE 4 SEMAINES AVANT Journée Classique & Grand Événement aux clubs et par club		10 €
169	CHANGEMENT D'IMPLANTATION NON JUSTIFIE APRES L'ENVOI DE L'AFFICHE		20 €
170			
171	D N A C G (C A C C F)		
		Minimum	Maximum
172	PRODUCTION DOCUMENT NON CONFORME	300 €	1 500 €
173	COMPTABILITE, ERRONNEE,IRREGULIERE OU FRAUDULEUSE	500 €	4 500 €
174	NON COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS	500 €	4 500 €
175	COMMUNICATION D'INFORMATIONS INEXACTS ET/OU INCOHÉRENTES	500 €	4 500 €
176	OPPOSITION A UN CONTRÔLE	300 €	1 500 €
177	REFUS DE FOURNIR OU DE COMMUNIQUE DES RENSEIGNEMENTS	300 €	1 500 €
178	ABSENCE NON JUSTIFIEE A UNE AUDITION	300 €	1 500 €
179	NON RESPECT DES DECISIONS DE LA DNACG	1 000 €	6 000 €
180	NON RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS AUPRES DE LA DNACG	1 000 €	6 000 €
181	NON RESPECT DES OBLIGATIONS LEGALES EN MATIERE DE CAC	500 €	4 500 €
182	PRODUCTION DOCUMENTS - INCOMPLETE - EN RETARD - ABSENCE	300 €	1 500 €
183	SITUATION NON REGULARISEE APRES MISE EN DEMEURE		PENALITES DOUBLES
184	FRAIS DE DOSSIER D'UN APPEL DEVANT LE CONSEIL SUPERIEUR DNACG		400 €
185			
186	AMENDES & DROITS INDIVIDUELS PARTICULIERS		
187	Refus NON JUSTIFIE d'honorer une sélection nationale (VOLLEY - BEACH - PARA)		
188	amende individuelle déterminée par la Commission de DISCIPLINE >		1 547 €